

Lettre à Monsieur Pariset, secrétaire de l'Académie de médecine / par Le Roy.

Contributors

Leroy, Louis.
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Paris : Carpentier-Mericourt, 1826.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/m6nc8jrs>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

20

LETTRE

A

MONSIEUR PARISSET,

SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Par Le Roy,

ANCIEN MAÎTRE EN CHIRURGIE, AUTEUR DE LA MÉDECINE CURATIVE.



PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ET CHEZ CARPENTIER-MERICOURT,

RUE TRAINÉE-SAINT-EUSTACHE, N. 15.

1826.

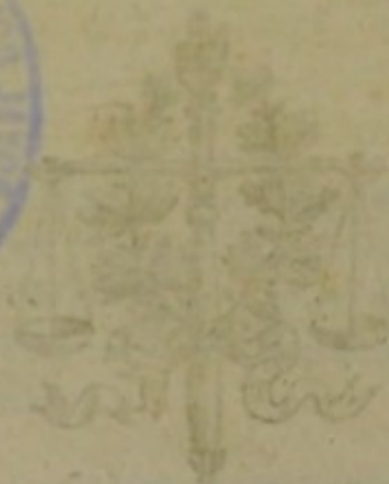
22
L'ART

MONSIEUR PARIS.

RECEVU PAR LE BUREAU DE LA BIBLIOTHEQUE

Par le Roy

A L'EGRANDE BIBLIOTHEQUE, A L'ENTREE DE LA RUE DE LA HARPE, N. 10.



PARIS

DE L'IMPRIMERIE ET CHEZ CARPENTIER, MONTMARTRE, N. 10.

PARIS, LE 10 JANVIER 1810.

AVANT-PROPOS.

LE 28 mars 1826, l'Académie de Médecine a tenu dans le Palais du Louvre, une séance publique, sous présidence de MM. le baron Portal, président d'honneur perpétuel, et le baron Lucas, président annuel.

M. Pariset, secrétaire de cette Compagnie, en rendant compte des divers travaux de l'Académie, pendant les années 1821, 1822, 1823 et 1824, a annoncé que l'Académie préparait un travail sur la vente des médicaments des poisons. Il s'est élevé contre tous les remèdes secrets et, à cette occasion, il a signalé le *remède Le Roy* comme promenant *ses fureurs*, non-seulement en France, mais encore à l'étranger. « On ne sait, a-t-il dit, ce que l'on doit le plus ADMIRER ou de la constance avec laquelle les victimes de ce remède courent à la mort, ou de la témérité citée de leur bourreau. (*Journal de Paris*, 30 mars 1826)

Il a ajouté, comme conséquence naturelle de son accusation, que je vivais obscurément, loin de la société d'hommes, etc., etc., etc.

Quoique la violence d'une telle attaque en démontre tout-à-la-fois l'injustice, j'ai cependant cru devoir répondre, 1^o pour me justifier aux yeux des personnes qui, ne me connaissant pas, pourraient croire sur parole M. le secrétaire de l'Académie; 2^o pour répéter encore que mes remèdes ne sont pas secrets, puisque j'en ai publié la *recette* et le *modus faciendi*, par tous les moyens qui étaient en mon pouvoir, tels que dépôt au ministère de l'intérieur, publication dans mon livre, intitulé *Médecine curative*, parvenu à sa douzième édition, etc., etc., etc. (1); mais, on le sait, il n'y a pas de remède sourd que celui qui ne veut pas entendre; 3^o enfin, pour examiner si M. Pariset est bien en position pour attaquer qui que ce soit :

C'est ce que nous allons faire dans la lettre suivante.

(1) Par sa Circulaire du 19 juillet 1823, adressée à tous les préfets, S. Exc. le Ministre de l'intérieur a déclaré qu'ils n'étaient pas secrets, attendu que j'en ai publié la recette, etc.; ce qui avait été de même jugé antérieurement par les Cours et Tribunaux.

LETTRE

A

MONSIEUR PARISSET,

SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Paris, 25 avril 1826.

POURQUOI m'avez-vous diffamé, Monsieur, quel est mon crime, où, plutôt, puisque vous l'avez indiqué, où sont les pièces à l'appui? quelle enquête avez-vous faite? en avez-vous dit le résultat....? Mais non, rien de tout cela; toujours les mêmes déclamations, toujours *verba et voces*; jamais de preuves.

Si je n'avais écouté que le conseil d'amis indignés de vos grossières injures, je vous aurais aussitôt fait citer au tribunal de police correctionnelle, et certes, vous y auriez été condamné comme un vil calomniateur; mais, Monsieur, je ne voudrais pas être homme d'honneur en vertu d'un jugement, ni avec le même titre, rétablir, s'il en était besoin, la réputation de ma Méthode que vous tenterez en vain d'avilir avec son auteur.

Je prends donc le parti de vous répondre. Si vous n'eussiez attaqué que mes opinions en Médecine, ainsi que vous en aviez le droit, j'aurais laissé votre vaine colère s'exhaler en fumée; mais vous avez insulté ma personne; et plus vous avez abusé à mon égard de l'influence que vous donne votre position, moins j'ai dû me taire; mon silence serait une lâcheté, il pourrait donner quelque consistance à vos odieuses imputations.

Outragé dans ma personne, pour mes opinions médicales que vous déplaissent, ce sont ces opinions que je dois défendre en premier lieu; si je parviens à les justifier, vos injures tombent d'elles-mêmes, et votre injustice est patente.

Tout médecin reçoit avec son titre le droit de soigner, comme l'entend, les malades dont il a la confiance; libre de choisir dans le dédale immense des opinions médicales celle qui lui paraît la plus vraie, il ne doit compte à personne de son choix; c'est toujours sur les leçons de l'expérience et de l'observation qu'il doit régler, en définitive, sa conduite et sa pratique.

Qu'ai-je fait autre chose? L'expérience m'a appris que des médicaments, administrés d'après certains principes, étaient propres à atteindre le but que je me proposais. J'ai suivi ce que me montrait l'expérience; j'ai agi d'après ma conscience et selon mon devoir.

Les médicaments dont je me sers sont tous au nombre de ceux qui sont offerts par les Pharmacopées. Les médecins les emploient tous les jours aux mêmes doses dans leur pratique; et si je les applique, disposés par une préparation et sous une forme particulières, que je crois préférables à d'autres, j'ai porté à la connaissance du public, sans aucune restriction, quoi qu'on en ait à dire, la formule qui décrit cette préparation. Donc rien de secret, rien de contraire aux lois, et je n'ai fait qu'user de mon droit, du droit qu'ont tous les médecins.

Cependant vous prétendez, sans en fournir de preuves, que cette méthode et ses moyens répandent la désolation et la mort partout où ils sont connus; et il sont connus, vous en convenez, sur tout le globe! à cette occasion vous avez la coupable témérité de me traiter de bourreau de mes malades, et ceux-ci d'insensés....

Que vous dirai-je, Monsieur, pour répondre convenablement à cette étrange accusation? Je ne suis ni savant, ni orateur, ni écrivain; je n'ai point d'influence et ne suis d'aucune Académie; je suis seul, et dans l'impuissance de me défendre par de beaux discours; je n'ai que la ressource de citer des faits d'une haute importance, et capables à eux seuls de vous réfuter victorieusement.

Quelle enquête, je le disais en débutant, quelle enquête avez-vous faite pour m'accuser de la sorte? où sont vos preuves? Cette enquête que je désire, que j'appelle de tous mes vœux, faites-la donc, j'en attends le résultat avec confiance! Qu'on en charge, non pas des médecins, que je récusé comme juges sans douter de leur probité comme hommes, mais des magistrats habitués à conserver le calme de l'âme au milieu des passions qui s'agitent autour d'eux, et à n'écouter que le langage sévère de la conscience.

Oui, c'est avec sécurité que j'attends le résultat de cette enquête, déjà dans plusieurs circonstances où je fus attaqué devant les Tri-

bunaux, de nombreux témoins assignés par le ministère public sont venus déclarer à la Justice ce qu'ils savaient. Chose bien digne de fixer l'attention de tout homme impartial!.... leurs dépositions sont unanimes, pas une accusation, pas une plainte de leur part; tous font l'éloge de mon mode de traitement, tous m'adressent l'expression de leur reconnaissance; en un mot, j'ai un seul témoin à charge, bien que cités pour déposer contre moi.

Si ce que je viens d'avancer est incontestable, à quoi bon poursuivre l'enquête dont je parlais tout à l'heure? Elle est faite; il n'y a pas de moyen plus sûr pour arriver à la manifestation de la Vérité.

Toutefois, à ces preuves irrésistibles, sanctionnées par l'autorité de la Justice, je pourrais, si l'espace me le permettait, offrir des milliers de témoignages analogues et tout aussi dignes de foi; mais, obligé de choisir dans le nombre, je m'arrêterai à celui que je vais transcrire.

Au Roux, arrondissement de Charleroi (Belgique), 30 novembre 18...

MONSIEUR LE ROY,

« Depuis longues années j'étais atteint de divers genres de maladies. Quoique ayant poussé tous les Esculapes à bout, je n'avais pu trouver même un notable soulagement; cependant j'ai dépensé beaucoup d'argent pour drogues, sangsues, saignées; tout cela n'a servi qu'à me précipiter dans l'état le plus déplorable de santé.
 » J'ai donc eu recours, comme dernière ressource, à votre premier volume de la *Médecine curative*; je m'en suis fait un sérieux d'application, et j'ai consommé quatre-vingt-douze doses de ses salutaires évacuans, sans discontinuer, pour obtenir une guérison radicale.

« J'étais atteint d'une pulmonie compliquée d'une strangurie depuis cinq années, et finalement d'une paralysie qui m'avait perclu les jambes; la goutte avait fait des ravages effrayants chez moi, elle m'avait laissé aux articulations des mains un caillot (nodus) qui me faisait souffrir horriblement, m'empêchant toute action des phalanges: tous ces maux réunis avaient fait de moi l'être le plus souffrant.

« Actuellement, grâce à votre précieuse et divine découverte, une santé parfaite remplace l'état affreux dans lequel je gémissais depuis si long-temps.

» Mes voisins , surpris d'une guérison si prompte et si parfaite ,
 » vinrent me consulter pour suivre aussi votre traitement ; ils s'en
 » trouvèrent tous aussi bien que moi . Tant de guérisons opérées
 » en peu de temps propagèrent votre curative dans tous les villages
 » voisins , au point que ma maison , depuis lors , ne discontinuait
 » d'être le rendez-vous de presque tous les malades . Les villes
 » m'honorent aussi de leur confiance , et bientôt je n'aurai plus
 » de repos .

» D'après un calcul véridique fait récemment , QUARANTE MILLE
 » personnes sont venues me consulter depuis deux ans , et j'ap-
 » prends , à ma grande satisfaction , qu'il n'y a eu , dans ce grand
 » nombre , que treize morts , qui étaient des êtres tellement lésés
 » dans leurs parties organiques qu'ils ne donnaient aucun espoir ,
 » et que la plupart d'entre eux étaient abandonnés de leurs méde-
 » cins . Toutes les maladies citées ou décrites dans votre Méthode
 » ont été combattues avec succès , en suivant la marche que vous
 » tracez dans votre Ouvrage . Il ne reste maintenant que l'hydro-
 » phobie qui n'a pas été traitée , et si elle se présente , je m'enhar-
 » dirai pour l'attaquer d'après votre procédé .

» Quant à ce que j'ai l'honneur de vous annoncer , Monsieur ,
 » je peux donner toutes les preuves qui pourraient être exigées .
 » Tout le pays est imbu des guérisons nombreuses opérées d'après
 » les principes de votre Ouvrage . M. le comte de Glymes , com-
 » missaire de S. M. pour le district de Charleroi , est témoin , ainsi
 » que les autorités locales , des actions brillantes que je vous donne
 » à connaître .

» Il y a environ six mois que la Faculté , voyant sans doute
 » diminuer ses revenus , conçut contre moi la jalousie la plus ca-
 » ractérisée ; elle obséda le ministère public , et l'on instruisit à
 » ma charge par-devant le tribunal correctionnel de Charleroi .
 » Soixante-douze témoins furent entendus ; tous déclarèrent que
 » je ne leur avais fait suivre que le remède Le Roy ; que je n'avais
 » exigé d'eux aucun salaire , au contraire , que j'avais donné du
 » mien . Néanmoins la prévention fut si forte , que ce tribunal , sous
 » prétexte que j'avais illégalement exercé l'art de guérir , me con-
 » damna à l'amende de vingt-cinq florins des Pays-Bas et aux frais ;
 » le procureur du Roi poussa même l'insolence jusqu'à me traiter
 » de charlatan .

» J'appelai de mon jugement par-devant le tribunal de Mons ,
 » qui m'a rendu justice , et qui , le huit de ce mois , m'a déchargé de
 » toute condamnation .

» Il me reste actuellement , Monsieur , à vous remercier person-

» nellement du précieux don que vous avez fait à la pauvre humanité, et à vous faire l'offre de mes services, sur lesquels vous pouvez compter sans réserve.

» J'ai l'honneur, etc. »

Signé : F. SAUVAGE, lieutenant-colonel pensionné, chevalier de l'ordre de la Couronne de fer. etc.

(N^{os} 95 de la *Gazette des Malades*, et 895 de la *Classification de lettres concernant les faits de pratique de la Méthode médicale du chirurgien Le Roy*.)

Je le redis encore, je possède par milliers des témoignages de cette nature, et ils sont une bien faible partie des faits qui existent. J'en ai rassemblé un assez grand nombre, dans les quatre volumes à l'appui de ma Méthode, et je continue d'en produire de nouveaux dans la feuille que je fais paraître sous le titre de *Gazette des Malades*, feuille que la censure, vous en savez quelque chose, avait supprimée il y a deux ans, malgré l'innocence de ses intentions.

A la vue de pareilles attestations, quel serait donc, ainsi que l'écrivait naguère un éloquent défenseur (1) dans un Mémoire remarquable par la force des raisons et des faits, « l'inconcevable » septicisme qui nous dominerait, si nous doutions de l'efficacité des médicamens au sujet desquels on crie au charlatanisme ? » blâme, dit encore cet honorable avocat, M. Le Roy d'avoir adopté la purgation comme principe général de son mode de traitement ; mais s'il est permis à ses adversaires d'être solidifiés avec Baglivi, Hoffmann, Boërhaave et compagnie, et d'appliquer des saignées ou des sangsues à leurs malades dans presque toutes les affections morbides, pourquoi donc M. Le Roy n'aurait-il pas le droit d'être humoriste avec Galien, Rhazès, Avicennas, Fernel, Zimmermann et tant d'autres, et de provoquer quand il le juge à propos, des évacuations humorales ? Les faibles disent et diront toujours quel est celui des deux systèmes qui vaut le mieux. »

Mais ce n'est point ainsi que vous pensez, Monsieur, du moins à mon égard, puisque, sans tenir compte de ce qui peut me paraître favorable, sans apporter de preuves contre moi, vous appe-

(1) M. D. B. Le Roy, avocat à la Cour royale de Paris ; Mémoire pour MM. Le Roy, Cottin et Pellet : chez Le Normand, fils, imprimeur du Roi, rue de Saint-Germain, n. 8.

anathème sur ma tête ; sur moi , Monsieur , que vous ne connaissez pas , qui ne vous ai jamais fait de mal ; et à quel sujet encore ?... A l'occasion de mes opinions en Médecine , qui diffèrent des vôtres ; de mes opinions en Médecine , que vous pouviez combattre à votre aise sans toucher à leur auteur ; de ces opinions que j'étais bien libre de professer en toutes circonstances , mais dans un temps surtout où , suivant M. le docteur *Q.* , l'un de vos confrères , *la Médecine est dans un état complet d'anarchie, jusqu'au sein même de l'Académie ; les doctrines sont flottantes, les opinions se choquent, les sectaires sont aux prises.*

« M. Broussais , dit-il , sur son trépied , furibonde à son aise , et notre aréopage médical se tait.

» A côté (dans cet aréopage , continue le même docteur) des hommes les plus instruits , de ces hommes dont la Médecine et la France s'honoreraient toujours , que d'inutilités dans l'Académie de Médecine , que d'êtres nuls , pouvant disputer de petitesse et d'obscurité !... Ces choix malheureux ont grevé la compagnie d'une foule de *CAPITACENSI* , qui forment une masse , une tourbe académique faisant poids dans les décisions.

» Les opinions individuelles ne se rattachant à rien , finissent par se subdiviser et se fondre dans des groupes particuliers , dans des coteries dont l'atmosphère est toujours *MORTELLE* pour la Justice et la Vérité... L'Académie royale de Médecine forme en quelque sorte une grande population démocratique , dont les orateurs , toujours les mêmes , représentent les factions et les intérêts opposés. » (Extrait du journal de Médecine, le *Censeur*, n° 3, 19 janvier 1826.)

En effet , chacun adopte et suit dans l'application celle des doctrines médicales qui lui convient ; et sans aller chercher ailleurs nos exemples , on vous a vu , Monsieur , dans le traitement de la fièvre jaune observée en Espagne , et particulièrement en Catalogne , en l'année 1821 (1) , l'on vous a vu , appliquant obstinément le système du trop fameux Brown , tant combattu de nos jours , *bourrer* vos malades de kinine , de kinkina , de vin , de camphre , de musc ; les couvrir de sinapismes , et placer des vésicatoires jusque sur la région de l'épigastre , foyer de l'inflammation , que ces vésicatoires ne pouvaient qu'attiser. Aussi , quel effrayant attirail de symptômes ! que d'insuccès ! Allez demander

(1) Histoire médicale (par MM. Bailly , François et Pariset) de la fièvre jaune observée en Espagne , et particulièrement en Catalogne , en 1821. Paris , 1823 , de l'imprimerie royale.

aux médecins espagnols ce qu'ils pensent de vous et de votre traitement ; demandez au professeur Broussais , ainsi qu'à ses nombreux disciples, s'ils ne vous considèrent pas comme un assassin..., ou plutôt écoutez-le parler lui-même. « Quels sont , dit-il , les succès de la méthode incendiaire (de Brown) ? Une effrayante mortalité , comme on peut le voir par les descriptions de tous les stimulateurs. Elles sont remplies de symptômes adynamiques et ataxiques les plus terribles , que les médecins qui savent calmer à propos l'irritation gastrique observent rarement. Je puis en appeler sur ce point à ma pratique, depuis que j'ai reconnu la fausseté de mes premières idées médicales. Cet effrayant cortège dont *le typhus traité par les Browniens marche toujours entouré*, devenant d'heure en heure plus formidable , engage les auteurs à multiplier les doses et à augmenter la force des stimulans , jusqu'à ce que les malades périssent au milieu des convulsions et du délire , avec une langue rouge , noire , brûlée , en se découvrant la poitrine et l'épigastre pour éteindre l'ardeur que *leurs cruels médecins y entretiennent impitoyablement...* Je tiens de témoins dignes de foi , dit encore M. Broussais , que, durant la fièvre jaune d'Andalousie , en 1800 et 1804, une foule de malheureux , hors d'état de payer les honoraires des médecins , se traitaient par l'oxicrat en boisson et en lavement, et échappaient plutôt à la maladie (1), que les riches, à qui l'on prodiguait le quinquina , le camphre , les boissons vineuses (2). »

Je lis, et je dois le citer ici à l'appui de mes principes, je lis, dans l'Ouvrage de M. James Hamilton , d'Edinburgh (3), onze observations de typhus traité avec le plus grand succès au moyen des purgatifs administrés à doses rapprochées ; l'on m'a écrit des faits analogues obtenus aux colonies, par l'application de ma Méthode, dans des cas de fièvre jaune de la plus grande intensité.

Ce même médecin écossais a fait de l'application des purgatifs

(1) En échappant aux médecins.

(2) Voyez Broussais , Examen de la doctrine médicale, analyse des typhus, fièvre jaune, etc., pages 139 et 140. Paris, 1816, chez Gabon, libraire.

(3) Observations sur les avantages et l'emploi des purgatifs dans plusieurs maladies, par James Hamilton, docteur-médecin, membre du Collège royal des médecins et de la Société royale d'Edinburgh, ancien médecin de l'infirmerie royale de cette ville, et membre correspondant du Lycée médical de Philadelphie.

Traduit de l'anglais sur la septième édition, par A. Lafisse, docteur-médecin de la Faculté de Paris, l'un des médecins du bureau de Charité du deuxième arrondissement, etc., etc. A Paris, chez Panckouke, éditeur, 1825.

l'étude de toute sa vie , et l'on peut voir , dans son intéressant Ouvrage , que cette pratique produisit les plus heureux résultats, non-seulement dans le typhus , mais encore dans une foule d'autres affections morbides , aiguës ou chroniques , dans la scarlatine , l'esquinancie maligne , le marasme de l'enfance et de l'adolescence , la chlorose , l'hématémèse , l'hystérie , la chorée ou danse de Saint-Guy , le tétanos et diverses maladies anomales , etc , etc. Mais revenons à la question.

Si M. Broussais vous attaque avec raison , à son tour ce professeur est violemment attaqué par d'autres , pour sa doctrine et ses opinions médicales ; on lui déclare la guerre la plus active , et l'on va même jusqu'à vouloir lui prouver , par des tableaux comparatifs et raisonnés , qu'il perd plus , beaucoup plus de malades que les médecins ses confrères qui suivent un autre mode de traitement. (*V. le journal le Censeur*, déjà cité , n° 4 et 7.)

Vous le voyez , Monsieur , pensez-vous qu'il soit facile dans un tel chaos , au milieu de tant de vague et d'incertitudes , de choisir une opinion plutôt qu'une autre ? N'ai-je pas raison de m'en tenir à mon expérience , et de continuer à traiter mes malades comme par le passé ?... Deviez-vous m'obliger à dévoiler un tel scandale , et le public a-t-il donc tant de tort de se moquer , comme il le fait , des médecins et de la médecine ?...

Toutefois je dois le déclarer ; en adoptant ma Méthode , que je croyais et que je persiste à croire la meilleure ; je ne m'attendais pas à tant de célébrité , célébrité funeste pour mon repos , et à laquelle j'étais loin de prétendre.

Serait-ce vous déplaire que de vous apprendre comment et à quelle occasion j'ai acquis la certitude de l'excellence , passez-moi ce terme , du mode de traitement qui m'attire votre animadversion ? C'est , vous le savez peut-être , le travail des premières années de la vie d'un homme que de chercher sa vocation. Une santé débile fit beaucoup pour ma détermination à l'étude de la Médecine , et comme il était peu convenable à mes facultés pécuniaires d'aspirer au doctorat , je me fis recevoir maître en chirurgie. Les maux que j'endurais m'avaient fait épuiser les secours de la Médecine ordinaire , lorsque je rencontrai PELGAS , ancien maître en chirurgie , qui parvint à me guérir par le traitement évacuatif qu'il s'était exercé à appliquer , et qu'il appliquait avec succès dans une foule de cas jugés incurables. Rendu à la santé , je pus le suivre dans la carrière qu'il parcourait ; il fut mon guide et je devins son gendre.

Je résolus de venir me fixer à Paris ; j'y trouvai bientôt l'occa-

on de traiter un grand nombre de malades abandonnés comme incurables. Ces premiers essais furent heureux, ma réputation s'étendit, il m'arriva des malades affectés diversement, je les traitai avec le même succès; en un mot, j'ai marché à grand pas dans la carrière.

C'est alors que je crus devoir rédiger des instructions, pour aider dans leurs traitemens ces nombreux malades, et surtout ceux qui n'habitaient pas la capitale; je fis, comme je pus, le livre que j'intitulai depuis *Médecine curative*, etc. Ce livre, que vous avez si violemment attaqué dans votre rapport à son Ex. Mgr. le ministre de l'intérieur, pourrait, je le sais, être mieux écrit; on a pu le disposer d'après les théories physiologiques qui sont à l'ordre du jour; mais je ne tenais qu'au fond, qu'à la doctrine, j'ai négligé la forme. Si du reste il suffit, comme je le crois, pour apprendre à connaître le principe, et pour guider convenablement tout homme doué de quelque bon sens dans l'application des moyens proposés, je n'en veux pas davantage, mon but est rempli.

Maintenant mon mode de traitement et ses moyens connus en tous lieux, ont valu une réputation immense à la maison de M. Cottin, mon gendre; réputation exploitée aujourd'hui par de nombreux faussaires, qui poussent l'audace jusqu'à imiter, non pas les remèdes, puisqu'ils ne sont pas secrets, et qu'ils peuvent facilement les préparer; mais les cachets, les étiquettes et jusqu'à la signature de M. Cottin.

Cependant, qu'ai-je fait pour répandre à ce point ce mode de traitement? A-t-on vu des *annonces*, des *affiches*, a-t-on lu dans les *journaux* des articles destinés à le faire connaître et à le propager? Non! je défie qu'il en soit cité un seul exemple; et puisqu'il en est réellement ainsi, force est bien de reconnaître que la Méthode, et, par suite, ses moyens se propagent d'eux-mêmes, par leur propre valeur, par leurs succès, et même par la violence des attaques dont ils sont l'objet et qui attirent sur eux l'attention.

Telles sont les véritables causes de cette propagation sans exemple, qui désole mes antagonistes. D'après cela, ne conviendrait-il pas de laisser à l'opinion publique le soin de vider la querelle? Si l'autorité adoptait cette marche, elle cesserait bientôt de rencontrer des hommes qui se croient en quelque sorte obligés, par état, de se faire les ennemis et les accusateurs d'une chose qui leur déplaît.

Que peut le pouvoir lorsqu'il s'agit d'opinions en médecine?...

Que peut-il surtout contre un mode de traitement auquel on n'a souvent recours qu'après avoir vainement épuisé les ressources de la Médecine ordinaire.

Ne serait-il pas cruel d'empêcher un malade de chercher, en désespoir de cause, un moyen qui relève son espoir et peut remplir son attente?....

Maintenant que j'ai défendu ma doctrine, vous parlerai-je de ma position sociale?... Interrogez tous ceux qui me connaissent et ils vous diront dans quelle étrange erreur vous êtes tombé, en osant me présenter comme un homme séquestré de la société et vivant obscurément dans quelque coin retiré..... Serait-ce parce que je n'ai pas l'honneur d'être membre de l'Académie de médecine que vous me traitez de la sorte? J'ai peine à le croire, car enfin, un grand nombre de médecins honorables n'appartiennent pas encore à cette compagnie. Non, Monsieur, non, je ne suis pas, comme vous paraîsez le croire, séquestré de la société. Si vos indécentes paroles avaient pu m'intimider, je n'aurais eu, pour me rassurer, qu'à jeter les yeux autour de moi, sur cette masse de lettres que je possède et dans lesquelles on me prodigue, à l'envi, de la France comme de l'étranger, les marques du plus vif intérêt.

Non, Monsieur, je ne suis pas séquestré de la société; je m'en défends, tant en mon nom, qu'au nom des personnes de toutes les classes de cette même société, qui me font l'honneur de venir me visiter chaque jour : Généraux, officiers de tout grade, de terre et de mer, Ecclésiastiques, Magistrats, Administrateurs, Avocats, Notaires, Négocians, *Médecins*, etc., etc., etc., et une foule de Citoyens d'une classe inférieure, mais que je place au même rang dans mes affections comme dans mon estime.

Mais, qui êtes vous, Monsieur, pour insulter ainsi tant de personnes honorables? à quel titre venez-vous outrager un homme simple et paisible, jusque dans ses foyers? Il m'importe, à mon tour, de vous examiner et de voir si vous êtes en droit d'attaquer les autres.... Je dois le faire dans l'intérêt de ma défense, puisque, pour beaucoup de gens, le mérite d'une accusation dépend souvent du caractère et de la position de celui qui la porte; je dois le faire, mais sans colère, cherchant, malgré ma juste indignation, à ne dire que ce qui est vrai, car s'il m'importe de frapper fort, il m'importe surtout de frapper juste.

Médecin. Votre réputation médicale est loin d'être en première ligne. Lorsqu'une famille éplorée demande les secours de l'art pour un de ses membres qu'elle craint de perdre, c'est aux Portal,

aux Chaussier, aux Fouquier, aux Recamier, aux Broussais, et bien d'autres encore que l'on s'adresse, avant de songer à vous. Il est vrai que votre infériorité, sous ce rapport, peut facilement s'expliquer; votre ambition s'est dirigée sur un autre point, et, comme chacun sait, vous surpassez vos confrères dans l'art d'obtenir des honneurs, des pensions, des dignités lucratives.

Orateur ou écrivain. Des personnes qui s'y connaissent, vous désignent comme un causeur infatigable; elles ajoutent qu'un goût de *phraserie* superficielle, un *caquetage* sans fonds comme sans substance, caractérisent vos écrits et vos discours. Ne trouve-t-on pas, il reste, un échantillon de la pauvreté de votre style dans ce passage de votre *Libelle* que vous avez livré au Journal de Paris, le 30 mars 1826: « On ne sait ce qu'on doit le plus *admirer* ou de la constance avec laquelle les victimes de ce remède courent à la mort, ou de la ténacité de leur bourreau. »

On n'admire, Monsieur, ni des malades qui courent à la mort, ni leur bourreau; on a pitié des uns, et horreur de l'autre.

Secrétaire de l'Académie de médecine. Non, Monsieur, vous n'êtes point réellement le secrétaire de l'Académie de médecine; votre nomination à cette place ne résulte pas du suffrage de la majorité des membres de cette compagnie, seule condition qui la rend honorable. Vous lui avez été imposé par le Pouvoir; vous n'êtes pas le représentant de l'Académie de médecine, Monsieur, vous ne sauriez parler en son nom.

L'on m'a dit, à ce sujet, et j'aime à croire à la vérité de ce récit, qu'on m'a dit qu'aucun signe d'adhésion n'avait accueilli votre violente sortie contre moi, et qu'au contraire un étonnement général, suivi d'un murmure improbateur, vous annonça que vous aviez manqué à toutes les convenances.

Enfin, *comme citoyen.* Le public vous signale au nombre de ces ténébreux *censeurs*, ennemis jurés des libertés publiques, qui, toujours armés de vils ciseaux, qu'une volonté auguste a enfin remis dans leurs mains, lacéraient sans pitié, comme sans relâche, vos écrits qui exprimaient des idées et des opinions généreuses.

Vénérable Louis, brillant Vicq-d'Azir, un pareil homme a osé s'asseoir à votre place!!....

PARIS. — LIBRAIRIE DE J.-B. BAILLIÈRE,
rue de l'École de Médecine n° 15 bis.

DÉCEMBRE 1827.

Nouvelles Publications.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS D'HYGIÈNE,

Rédigés suivant les principes de la nouvelle doctrine médicale,

PAR CH. LONDE, D. M. P.,

Membre de l'Académie royale de médecine de la Société médicale d'émulation de
Paris, de la Société de Londres, etc.

Deux volumes in-8°. — PRIX : 12 fr.

L'hygiène est généralement définie, l'*art de conserver la santé*. L'auteur de l'ouvrage que nous publions « considère l'hygiène sous un point de vue plus vaste qu'on ne l'avait fait avant lui. » (*Bouillaud, Nouv. bib. méd.*) Elle ne borne pas ses avantages, dit-il, à prévenir les dérangemens de nos organes; elle a encore pour objet de perfectionner ces mêmes organes, et d'offrir les moyens les plus certains de remédier à leurs affections. « Toutes les classifications de l'hygiène qu'on avait proposées jusqu'ici, étaient plus ou moins vicieuses... M. Londe est le premier qui ait entrepris de coordonner la médecine préservative avec la physiologie de nos jours. » (*Boisseau, Journ. univ. des Sc. méd.*) « Il a envisagé son sujet sous un point de vue vraiment philosophique, et a bien compris l'importance de l'hygiène et son influence énorme sur la société et sur les individus. La classification qu'il présente est plus simple, plus rationnelle que toutes celles qui ont été proposées jusqu'ici. Elle sera aussi plus durable, parce

qu'elle repose sur des bases plus solides, sur les différens systèmes organiques considérés dans leurs rapports. M. Londe définit l'hygiène d'une manière à la fois exacte et claire : *la science qui a pour objet de diriger les organes dans l'exercice de leurs fonctions* ; il insiste surtout sur des parties de l'hygiène dont on semble même ne pas soupçonner l'existence. » (*Ratier, Archives de médecine.*) « Après avoir fait connaître les circonstances (tempéramens , âges , sexes , etc.) qui différencient sur l'homme les applications des règles d'hygiène , après avoir établi les règles d'hygiène générale , c'est-à-dire applicables à tous les organes , après , dis-je , ces prolégomènes , M. Londe entre en matière. » L'ouvrage est divisé en deux volumes.

« Le premier comprend toute la vie dite de *relation* , c'est-à-dire la direction des fonctions au moyen desquelles l'homme entretient des rapports avec le monde extérieur , non-seulement pour ce qui concerne la conservation et le perfectionnement de l'individu , mais encore pour ce qui regarde la conservation et le perfectionnement de l'espèce. Cette première partie , sous quatre sections , embrasse la direction , 1^o des *cinq sens* ; 2^o des *facultés intellectuelles et morales* ; 3^o des *mouvemens musculaires volontaires* ; 4^o du *sommeil* , lequel n'est autre chose que le *repos* de la vie de relation.

« Le tome deuxième est consacré à la vie de *nutrition*. Il contient la direction , 1^o des fonctions par lesquelles tout être vivant assimile à sa propre nature des substances déterminées qui lui servent à s'accroître et à se réparer ; 2^o de ces autres fonctions par lesquelles sont rejetés de l'économie les matériaux impropres à la réparation et à l'accroissement , ainsi que le produit à terme de la conception. Cette seconde partie se compose de trois sections , dans lesquelles M. Londe traite de la direction , 1^o des fonctions de l'*appareil respiratoire et circulatoire* ; 2^o de celles des organes sécréteurs. »

PARIS. — LIBRAIRIE DE J.-B. BAILLIÈRE,
rue de l'École de Médecine n° 13 bis.

DÉCEMBRE 1827.

Nouvelles Publications.

NOSOGRAPHIE ORGANIQUE;

PAR F.-G. BOISSEAU, D. M. P.,

Membre des Académies royales de Médecine de Paris et de Madrid,
de la Société physico-médicale de Moscou, de la Société médi-
cale d'Émulation, etc., etc.

Trois forts volumes in-8°.

Le tome I^{er} est en vente. — PRIX : 8 fr. 50 c.

Les tomes 2 et 3 sont sous presse.

La Nosographie de Pinel a rendu un immense service aux sciences médicales; elle a renversé l'édifice gothique des théories humorales, et donné aux médecins l'exemple du style aphoristique, sans lequel les vérités sont noyées dans un déluge de mots.

Pendant de nombreuses années, la Nosographie de Pinel a formé la base de la bibliothèque de l'étudiant et du praticien, et elle y régnerait encore, si la science n'avait fait des progrès que le vénérable auteur de cet ouvrage n'a pu suivre.

L'introduction de la physiologie dans la pathologie; le rappel à l'étude des organes; la découverte des véritables signes de la gastro-entérite; le renversement des fièvres essentielles; enfin, la révolution opérée par Broussais dans la science et dans la pratique médicale, faisaient vivement désirer une nouvelle nosographie où l'état actuel des connaissances médicales fût exposé avec méthode et avec clarté.

Telle est la tâche que s'est imposée M. Boisseau, auteur de la *Pyrétologie physiologique*, dont la troisième édition atteste le succès. Versé dans l'étude de la médecine antique, disciple indépendant du réformateur, il s'est proposé de tracer un tableau exact et complet des causes et des signes des maladies *considérées dans les organes*; d'unir les vérités anciennes aux vérités nouvelles; de présenter les véritables indications thérapeutiques dans chaque affection; en un mot, de résumer dans l'intérêt des étudiants et des praticiens, l'état présent de la pathologie et de la thérapeutique médicales.

« Il ne s'agit plus seulement, dit-il, de classer des maladies individualisées; il faut aujourd'hui, non-seulement décrire les états morbides avec netteté, mais encore rattacher autant que possible les symptômes aux organes lésés, rallier à ces mêmes organes les données les plus positives de la thérapeutique, et travailler ainsi à la recherche de la seule théorie qui puisse être utile au lit des malades. La science n'ayant de valeur qu'autant qu'elle contribue au perfectionnement de l'art, rien n'a été négligé pour écarter de cet ouvrage toute notion théorique sans rapport avec la pratique ».

RAPPORT HISTORIQUE

SUR LES PROGRES

DES SCIENCES NATURELLES

DÉPUIS 1789 ET SUR LEUR ÉTAT ACTUEL,

Présenté au Gouvernement, en 1808, par la Classe des Sciences physiques de l'Institut;

RÉDIGÉ PAR M. LE BARON G. CUVIER,

Secrétaire perpétuel de la Classe des sciences physiques, Professeur au Muséum d'histoire naturelle, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION.

Un volume in-8°. — PRIX : 6 fr. 50 c.

**TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE
DES MALADIES DE LA PEAU,**

Fondé sur de nouvelles recherches d'anatomie et de physiologie
pathologiques ;

PAR P. RAYER, D. M. P.,

Médecin du Bureau central des hôpitaux civils de Paris, des dispensaires de la Société
philomatique, membre de l'Académie royale de médecine, etc., etc.

Deux forts volumes in-8°,

avec Atlas de 10 planches gravées et coloriées avec soin, et offrant
plus de 60 variétés de maladies de la Peau.

PRIX : 27 francs.

La description des innombrables altérations dont la peau peut être le siège, ne laisse rien à désirer ; M. Rayer donne sur le traitement de ces maladies les conseils les plus sages, et c'est surtout sous ce point de vue que son ouvrage est éminemment utile. Tous les préceptes thérapeutiques sont fondés sur la saine observation, et les médecins qui les suivront peuvent espérer des succès inconnus à ceux des praticiens qui traitent les maladies de la peau d'après les anciennes méthodes. Je ne doute point que le nouveau *Traité des maladies de la peau* n'amène une salubre et importante révolution dans la thérapeutique de ces maladies, qui, jusqu'ici, ont été trop souvent le désespoir des médecins et l'écueil de tous les efforts de l'art. Ce résultat récompensera dignement M. Rayer de ces longues et pénibles recherches ; il s'est acquis de nouveau droits à l'estime de ses confrères, en consacrant son temps à des travaux dont le but principal est de simplifier, de perfectionner le traitement d'une série de maladies extrêmement fréquentes, et qui affectent une funeste prédilection pour les classes inférieures de la société.

Pour rendre encore plus intelligibles les descriptions qu'il a tracées des maladies de la peau, M. Rayer a enrichi son ouvrage de planches dans lesquelles les formes primitives des inflammations cutanées et les altérations qui leur succèdent, ont été représentées avec soin d'après

nature, et ne laissent rien à désirer (*Journal complémentaire*, août 1827).

DE LA

NOUVELLE DOCTRINE MÉDICALE,

CONSIDÉRÉE

SOUS LE RAPPORT DES THÉORIES ET DE LA MORTALITÉ ;

PAR L.-CH. ROCHE, D. M. P.,

Membre de l'Académie royale de médecine, de la Société médicale d'Emulation, etc.

Un vol. in-8°. — Prix : 4 fr,

« Tous les médecins jaloux de se tenir au courant de la science, tous ceux qui ont observé les progrès de la nouvelle doctrine médicale du professeur Broussais, tous ceux enfin qui ont suivi les discussions qu'elle a fait naître, voudront lire cet écrit. Ils y trouveront la réfutation la plus complète des principales objections qui aient été faites jusqu'à ce jour à cette doctrine que tant d'efforts n'ont pas encore pu ébranler ; ils y verront surtout apprécié à sa juste valeur certain *tableau de mortalité* du Val-de-Grâce, dont on a fait grand bruit, tableau qui devait démontrer que la doctrine physiologique était dangereuse, et dont la publication tourne aujourd'hui à la honte des hommes qui l'ont produit. C'est par des chiffres que M. Roche en démontre toute la fausseté, et par des faits incontestables et des raisonnemens pressés qu'il renverse les conséquences erronées qu'on en avait tirées. Toutes les pièces du procès sont mises par lui sous les yeux des lecteurs ; fort de la bonté de sa cause, il aurait craint de lui nuire en ne produisant pas avec la plus scrupuleuse exactitude le texte même des argumens de ses antagonistes. M. Roche a déployé dans ce nouvel écrit toutes les ressources de son talent et toute la puissance de sa logique, et il y a semé à pleines mains ces traits vifs et piquans qui animent une discussion et en rendent la lecture agréable.

C'est un livre enfin, qui sera lu avec un égal avantage par les adversaires de la nouvelle doctrine et par ses partisans ; les premiers y perdront peut-être quelques préventions , et les seconds y puiseront certainement de nouveaux motifs de confiance dans la bonté des principes qu'ils ont adoptés. »

PRÉCIS

DE BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE,

CONTENANT

L'indication et la classification des ouvrages les meilleurs , les plus utiles , la description des livres de luxe , et des éditions rares ,

et des

TABLES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ;

PAR J.-B. MONFALCON, D. M. P.,

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, Membre de l'Académie royale de Médecine, etc.

Un fort vol. in-18, pap. vél. — PRIX : 6 fr. 50 c.

Trop long-temps négligée en France, la Bibliographie médicale est devenue aujourd'hui une science ; et c'est pour répondre au besoin de l'époque , que M. Montfalcon a entrepris ce travail, qui demandait beaucoup de recherches, et surtout beaucoup d'exactitude ; afin d'en faire mieux sentir l'utilité, nous nous contenterons d'en indiquer les principales divisions. 1° L'auteur, dans l'introduction de son livre , qui n'est pas la partie la moins intéressante , expose l'origine de l'imprimerie, des notions relatives à l'impression même des livres , à la reliure , à la disposition matérielle des bibliothèques ; il indique les gravures et les bustes qui doivent orner le cabinet du médecin, puis il présente des généralités sur les nosographies, les monographies, les journaux, les collections académiques et les dictionnaires ; sur l'esprit qui dirige les écoles de Paris, de Montpellier, sous le titre de *Dictionnaire*. Il

présente la liste des auteurs et celle des ouvrages qu'il a jugés les meilleurs et les plus utiles, accompagnés très-souvent de courtes remarques critiques, rédigées dans un excellent esprit; 2° la classification par ordre de matière, d'une bibliothèque de médecine; vient ensuite une table des auteurs classiques spécialement nécessaires à l'étudiant et au médecin praticien; une bibliographie complète des ouvrages publiés sur, pour et contre la nouvelle doctrine médicale de M. Broussais; 4° une table chronologique de l'histoire de la médecine; 5° une table de la naissance, et, s'il y a lieu, de la mort des auteurs; 6° une liste détaillée des productions que les princes de la médecine nous ont laissées; enfin, une table méthodique des auteurs qui ont écrit sur la Bibliographie médicale.

FORMULAIRE

PRATIQUE

DES HOPITAUX CIVILS DE PARIS,

ou

Recueil des prescriptions médicamenteuses employées par les Médecins et Chirurgiens de ces établissemens, avec des Notes sur les doses, le mode d'administration, les applications particulières, et des considérations générales sur chaque hôpital, sur le genre d'affections auquel il est spécialement destiné, et sur la doctrine des praticiens qui le dirigent;

PAR F.-S. RATIER,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc.

TROISIEME ÉDITION,

considérablement augmentée.

Un fort volume in-18. — PRIX : 5 fr.

ÉTUDES CLINIQUES

SUR LES

ÉMISSIONS SANGUINES ARTIFICIELLES,

Ouvrage qui a remporté le prix à la Société de médecine
de Marseille en 1826 ;

PAR ISID. POLINIÈRE, D. M. P.,

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, Membre de l'Académie royale de Médecine, etc.

Deux vol. in-8°, — PRIX : 12 fr.

La fréquence de la saignée par les sangsues dans l'état actuel de la science, est due aux notions récemment acquises sur les fonctions d'organes peu étudiés et mal connus par nos devanciers, aux études approfondies sur les dispositions physiologiques et pathologiques des vaisseaux capillaires rouges et blancs, dont le rôle important est mieux apprécié. C'est par des faits recueillis au lit des malades, dans un vaste hôpital confié à ses soins, que M. Polinière a voulu éclairer cette grande question. Son livre n'est écrit dans l'esprit d'aucun système ; on y rencontre un grand amour de la vérité. C'est par des faits, et toujours des faits, que l'auteur appuie ses opinions.

ESSAI

SUR LES MALADIES

DE L'OREILLE INTERNE ;

PAR J.-A. SAISSY,

Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes ;

OUVRAGE COURONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE BORDEAUX.

Un vol. in-8°, fig., — PRIX : 4 fr. 50 c.

M É M O I R E S

SUR LE TRAITEMENT

DES ANUS ARTIFICIELS,
DES PLAIES DES INTESTINS,
ET DES PLAIES PÉNÉTRANTES DE LA POITRINE ;

PAR J.-F. REYBARD, D. M. P.,

Ancien Chirurgien des hôpitaux de Lyon, membre de plusieurs sociétés savantes.

Un vol. in-8°, fig. — PRIX : 4 fr. 50 c.

APPLICATION

DE

LA MÉTHODE ECTROTIQUE

Au traitement des symptômes primitifs de la maladie vénérienne ;

PAR F.-S. RATIER, D. M. P.

In-8° — PRIX : 75 c.

TRAITÉ

MEDICO-CHIRURGICAL

DE L'INFLAMMATION ;

PAR J. THOMSON,

Professeur de chirurgie à l'Université d'Édimbourg, etc.

TRADUIT DE L'ANGLAIS SUR LA 3^e ÉDITION,

Et augmenté d'un grand nombre de Notes

PAR A.-J.-L. JOURDAN ET F.-G. BOISSEAU.

Un fort volume in-8°. — PRIX : 9 fr.

IMPRIMERIE DE C. THUAU,

rue du Cloître Saint-Benoît n° 4.

MÉDECINE LÉGALE

RELATIVE

AUX ALIÉNÉS, AUX SOURDS-MUETS,

OU

LES LOIS APPLIQUÉES AUX DÉSORDRES DE L'INTELLIGENCE ;

Traduit de l'allemand de **J - C. HOFFBAUER****PAR A.-M. CHAMBEYRON, D. M. P.**

Avec des Notes

PAR MM. ESQUIROL ET ITARD, DD. MM. PP.

Un Volume in-8°. — PRIX : 6 fr.

Le besoin généralement senti d'un traité de médecine légale appliqué aux désordres de l'intelligence, la juste réputation dont jouit celui de M. Hoffbauer, les notes nombreuses et importantes qu'ont ajoutées à ce travail MM. Esquirol, sur les aliénés, et Itard sur les sourds-muets, en font un ouvrage du premier ordre qui sera consulté avec fruit par les médecins, les avocats, les juges, etc. Voici les principales divisions de cet ouvrage. — Des maladies mentales et de leur suite légale. — De l'erreur de sentiment et des maladies analogues. — Du somnambulisme. — Des sourds-muets. — Des états passagers de l'âme qui peuvent être du ressort de la médecine légale. — De l'ivresse. — De l'état intermédiaire de la veille et du sommeil. — De l'égarement momentané. — De l'impulsion insolite. — De la monomanie homicide. — De l'influence qu'exercent sur la validité d'un témoin les maladies et les états indiqués ci-dessus. — Règles générales pour reconnaître une maladie mentale quelconque, ou un état mental qui vient à être du ressort de la médecine légale.

LES FONCTIONS DU CERVEAU

E T

SUR CELLES DE CHACUNE DE CES PARTIES,

Avec des Observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchans, les talens ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux, par la configuration de leur cerveau et de leur tête ;

PAR LE DOCTEUR F.-J. GALL.

Six volumes in-8°. — PRIX : 42 fr.

Nous ne pouvons donner que des idées très-imparfaites des travaux physiologiques de M. Gall. A chaque traité se rattachent des considérations aussi importantes que nouvelles sur une foule d'objets, par exemple, sur le suicide, sur l'infanticide, sur une loi générale des évacuations périodiques, non-seulement chez la femme, mais aussi chez l'homme et chez diverses espèces d'animaux, sur la manière de juger les têtes des diverses nations, sur la physiognomonique et la pathognomonique, sur la loi de la mimique. Partout des faits intéressans, des aperçus ingénieux, des questions de la plus haute philosophie sur les motifs de nos actions, sur l'origine des arts et des sciences, sur la perfectibilité de l'espèce humaine, sur l'étendue du monde de chaque être vivant, etc. En vain chercherait-on dans un autre ouvrage l'histoire naturelle des aptitudes industrielles, des instincts, des penchans, des passions, des qualités morales et des facultés intellectuelles de l'homme et des animaux. L'on a appris beaucoup lorsqu'on a lu M. Gall; on le relit, on le consulte toujours avec fruit, lorsqu'on médite sur le sujet qu'il traite : c'est un ouvrage vraiment classique et unique dans son genre; il y règne un ordre éminemment philosophique dans la distribution des matières. Comme M. Gall voulait le rendre aussi utile aux philosophes, aux moralistes, aux jurisconsultes, aux peintres, aux sculpteurs, etc., qu'à ses confrères les médecins, il a dépouillé son ouvrage des termes techniques; son style est partout clair, facile, et il a parfaitement réussi à mettre les sujets même les plus importans à la portée de toutes les classes de lecteurs.

S O U S C R I P T I O N .

—>>> 1^{er} MARS 1827. <<<—

DICTIONNAIRE
DE
MÉDECINE ET DE CHIRURGIE
VÉTÉRINAIRES,

OUVRAGE UTILE

AUX VÉTÉRINAIRES, AUX OFFICIERS DE CAVALERIE, AUX PROPRIÉTAIRES, AUX FERMIERS,
AUX CULTIVATEURS, ET A TOUTES LES PERSONNES CHARGÉES DU SOIN
ET DU GOUVERNEMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES ;

PAR

M. HURTREL D'ARBOVAL,

Membre correspondant de la Société médicale d'émulation, de la Société de médecine pratique, de la Société linnéenne, et de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris; de la Société d'agriculture et de botanique de Gand, de l'Académie royale des sciences de Turin; des Académies de Lille, Arras, Amiens, Rouen, Mâcon, Dijon, etc.; des Sociétés d'agriculture de Douai, Versailles, Evreux, Châlons-sur-Marne, La Rochelle, Tours, Strasbourg, Lyon, Perpignan, Montpellier, etc., etc.

4 FORTS VOLUMES IN-8° GRANDE JUSTIFICATION.

PROSPECTUS.

Depuis long-temps on éprouvait généralement le besoin d'un livre dans lequel toutes les notions sur lesquelles repose l'art de prévenir et de traiter les maladies des animaux domestiques d'une manière efficace se trouvassent rassemblées et coordonnées avec méthode. Il était devenu nécessaire de

réunir une foule de faits que leur dissémination rendait à peu près inutiles pour la science, et de choisir, parmi cette foule de préceptes que le temps a consacrés, les seuls qu'il puisse avouer et suivre l'expérience guidée par une saine théorie. Il n'était pas moins indispensable de mettre la médecine des animaux en harmonie avec les progrès immenses que celle des hommes a faits depuis un petit nombre d'années, et de lui donner, comme à cette dernière, l'inébranlable appui d'une physiologie rigoureuse. C'est seulement en procédant de cette manière qu'on pouvait espérer de conduire l'art vétérinaire à une perfection réelle, et de l'arracher à ce déplorable empirisme dans lequel l'ignorance et le charlatanisme l'ont plongé, surtout parmi les habitants des communes éloignées des grandes villes.

Tel est le but que s'est proposé M. Hurtrel d'Arboval, connu déjà d'une manière avantageuse par plusieurs ouvrages que le public a bien accueillis, et par la part qu'il a prise à la rédaction du Dictionnaire abrégé des sciences médicales, dont la partie vétérinaire lui appartient. Il s'est attaché à introduire les principes de la doctrine physiologique dans la médecine des animaux, à ne rien omettre d'essentiel, et cependant à retracer les préceptes de l'art avec une clarté et une simplicité telles qu'ils pussent être compris par toutes les personnes capables de raisonner, même par celles qui sont les plus étrangères aux études médicales.

Aussi le livre que nous publions est-il indispensable à tous ceux qui, par des motifs quelconques, prennent intérêt à la santé des animaux domestiques. Il deviendra le guide non seulement des vétérinaires de profession, mais encore des officiers de cavalerie et des fermiers, qui y apprendront à secouer le joug des préjugés, contraires à leurs intérêts, et qui y puiseront des connaissances assez étendues pour être en état sinon de traiter eux-mêmes toutes les maladies des

animaux indistinctement, au moins de les prévenir et d'empêcher qu'elles n'arrivent à un degré de gravité qui les mette au-dessus des ressources de l'art.

Conditions de la Souscription.

LE DICTIONNAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE VÉTÉRINAIRES formera quatre forts volumes in-8° de 600 à 650 pages chacun. Les tomes 1 et 2 sont en vente; les tomes 3 et 4 paraîtront de quatre mois en quatre mois, à dater de ce jour.

Le prix de chaque volume est de 8 fr. pour les souscripteurs; on ne paie les volumes qu'à mesure qu'ils paraissent. La souscription sera fermée à la mise en vente du dernier volume; alors le prix sera augmenté d'un franc par volume.

N. B. Les personnes qui désireraient recevoir l'ouvrage franc de port par la poste ajouteront deux francs par volume.

Les lettres et envois d'argent doivent être adressés franc de port.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE ET VIS-A-VIS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 13 bis.

A LONDRES, MÊME MAISON,

5, BEDFORD STREET, BEDFORD SQUARE.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIÈRE FILS,

RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

NOUVELLES PUBLICATIONS.

PHARMACOPÉE FRANÇAISE, OU CODE DES MÉDICAMENS, nouvelle traduction du *Codex medicamentarius, sive Pharmacopœa Gallica*; par F.-S. RATIER, docteur en médecine de la faculté de Paris, augmentée de notes et additions, contenant la formule et le mode de préparation des nouveaux médicaments dont la pratique s'est enrichie jusqu'à nos jours, un grand nombre d'analyses chimiques, et suivie d'un tableau des eaux minérales de France; par O. HENRY, sous-chef à la pharmacie centrale des hôpitaux civils de Paris. Paris, 1827; un fort vol. in-8. 8 fr.

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DES MALADIES DE LA PEAU, fondé sur de nouvelles recherches d'anatomie et de physiologie pathologiques, par P. RAYER, médecin du bureau central des hôpitaux de Paris et des dispensaires de la société philanthropique, membre de l'académie royale de médecine. Paris, 1826, tom. 1^{er}; un fort vol. in-8, et atlas de 10 planches gravées et coloriées avec le plus grand soin, et offrant plus de 60 variétés de maladies de la peau. 18 fr.

Le 2^me et dernier volume est sous presse et paraîtra incessamment : il ne sera pas accompagné de planches, et sera au plus du prix de 9 fr.

RECHERCHES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES SUR LA STRUCTURE INTIME DES ANIMAUX ET DES VÉGÉTAUX, ET SUR LEUR MOTILITÉ, par H. DUTROCHET, docteur en médecine, correspondant de l'Institut royal de France, etc. Paris, 1824; 1 vol. in-8 avec figures. 4 fr.

L'AGENT IMMÉDIAT DU MOUVEMENT VITAL DÉVOILÉ DANS SA NATURE ET DANS SON MODE D'ACTION CHEZ LES ANIMAUX ET LES VÉGÉTAUX; ouvrage faisant suite au précédent, par H. DUTROCHET, docteur en médecine, etc. Paris, 1826; 1 vol. in-8. 4 fr.

Le célèbre Cuvier n'a pas cru pouvoir mieux caractériser le genre de mérite de M. Dutrochet qu'en le qualifiant d'*observateur exact et ingénieux*, et c'est surtout dans ces deux ouvrages qu'il a fait preuve d'un grand talent d'observation. Ici ce ne sont point des théories, mais des faits exposés avec clarté et méthode, des expériences basées sur la saine physiologie, et qui sont de tous les pays parcequ'elles sont exactes.

TRAITÉ MÉDICO-CHIRURGICAL DE L'INFLAMMATION, par J. THOMSON, professeur de chirurgie à l'université d'Édimbourg, traduit de l'anglais sur la dernière édition et augmenté d'un grand nombre de notes, par A.-J.-L. JOURDAN et P.-G. BOISSEAU, membres de l'académie royale de médecine, etc. Paris, 1827; 1 fort vol. in-8. 9 fr.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS D'HYGIÈNE, rédigés suivant les principes de la nouvelle doctrine médicale, par CH. LONDE, docteur en médecine de la faculté de Paris, membre de l'académie royale de médecine, etc. Paris, 1827; 2 vol. in-8. 12 fr.

OBSERVATIONS SUR LA NATURE ET LE TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE, par le baron A. PORTAL, premier médecin du roi, professeur au collège royal de France et au Jardin du roi, membre de l'Institut, président de l'Académie royale de médecine, etc. Paris, 1827; 1 vol. in-8. 8 fr.

Librairie de J.-B. Baillière,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 13 bis.

PARIS, 20 FÉVRIER 1828.

ATLAS

DU DICTIONNAIRE

DE

MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

Vétérinaires,

COMPOSÉ

D'un recueil de planches représentant, 1° l'Anatomie des régions du Cheval, du Bœuf, du Mouton, du Cochon, sur lesquelles on pratique les opérations les plus graves; 2° les divers états des dents du Cheval, du Bœuf, du Mouton, du Chien, indiquant l'âge de ces animaux; 3° les instrumens de chirurgie vétérinaire; 4° un texte explicatif.

PAR M. LEBLANC,

Médecin vétérinaire, ancien répétiteur à l'école royale vétérinaire
d'Alfort;

ET A. TROUSSEAU,

Docteur en médecine, et agrégé à la faculté de Paris, professeur
d'anatomie et de physiologie pathologiques comparées.

UN VOLUME GRAND IN-FOLIO DE 27 PLANCHES GRAVÉES,

DONT QUINZE COLORIÉES.

Les planches anatomiques offrent sans doute moins d'utilité aux personnes qui chaque jour peuvent se livrer aux

dissections des cadavres ; mais , lorsque , entraîné par une pratique étendue , un vétérinaire se voit forcé de négliger ses études premières , il a bientôt oublié les objets de détail de l'anatomie que les descriptions seules ne sauraient lui rappeler. Il est alors obligé de recourir aux dessins qui retracent à son esprit ce qu'il a vu pendant son séjour dans les écoles ; et ainsi l'anatomie lui reste toujours familière. Ce besoin d'instruction , si bien senti par tous ceux qui s'occupent de médecine vétérinaire , a fait le succès des planches anatomiques qui ont été publiées depuis quelques années. Mais si l'on considère que le praticien n'étudie guère l'anatomie que pour en faire d'utiles applications au traitement des maladies chirurgicales , et que tous les dessins anatomiques se bornent à représenter isolément les parties qui entrent dans la composition d'une région , on concevra combien ils sont peu utiles à celui qui veut étudier des rapports oubliés , qu'il cherche en vain sur les planches qu'il consulte.

Les auteurs du nouvel Atlas ont bien senti cette vérité , et ont les premiers compris que les vétérinaires avaient , comme les chirurgiens , besoin de dessins fidèles qui indiquassent en même temps toutes les parties importantes à connaître dans chaque région où se pratiquent des opérations chirurgicales graves. Ils ont donc fait , pour le cheval , le bœuf et le mouton , ce qu'ont fait MM. Blandin et Velpeau pour l'homme.

A l'égard du cheval , ils se sont surtout attachés à présenter les diverses régions superficielles et profondes de la tête et de l'encolure , d'abord dans leur ensemble , puis isolément. Une première planche est destinée à montrer les rapports qui existent entre tous les organes qui sont susceptibles d'être intéressés dans les opérations chirurgicales de l'encolure , de la région parotidienne , de la gorge et de la tête en général. D'autres planches offrent avec plus de détail

chacune des régions qui composent cet ensemble ; ainsi , les régions parotidiennes de la poche gutturale et de la gorge , qui sont réunies dans un même cadre , sont étudiées avec le plus grand soin , d'abord superficiellement et ensuite profondément. Deux planches ont paru indispensables pour éviter qu'on reprochât à une seule gravure d'être ou trop confuse ou pas assez complète ; on pourra suivre avec la plus grande facilité , à l'aide de ces planches , les principales divisions de la jugulaire et de la carotide , les principaux nerfs de cette région ; on distinguera les rapports de ces organes importants avec la glande parotide , la glande maxillaire et leurs canaux excréteurs , avec la poche gutturale , le larynx , le pharynx , etc. Que d'obstacles ne pourra-t-on pas vaincre à l'aide de ces dessins , dans les opérations si multipliées que l'on est appelé à pratiquer dans mille circonstances vers ces régions ! Une quatrième planche représente les organes de la région intermaxillaire , sur lesquels on opère assez fréquemment , et sur lesquels aussi le vétérinaire faible en anatomie commet très communément des fautes graves : telle est la section des conduits excréteurs des glandes salivaires ; telle est encore celle des principaux vaisseaux , comme l'artère glosso-faciale , etc. Ces accidents peuvent arriver , surtout aux vétérinaires qui ont quelque confiance , dans l'extirpation des ganglions lymphatiques sous-linguaux , à ceux qui ouvrent les abcès qui sont si fréquents dans cette région , à ceux encore qui tentent l'excision des tumeurs osseuses du maxillaire. Cette région est dessinée de manière à être vue superficiellement dans une de ses moitiés et profondément dans l'autre.

La région du palais , où s'exerce si souvent la main meurtrière de l'empirique , a été dessinée seulement vers sa partie antérieure et inférieure , vers cette partie où le vétérinaire est appelé à remédier le plus ordinairement aux fautes des prétendus guérisseurs.

La planche de la région oculaire laisse distinguer très nettement les dispositions des points lacrymaux, du sac lacrymal et du tendon du muscle orbiculaire, les rapports de ce dernier organe avec le sac, rapports qu'il est indispensable de connaître quand on opère la ponction du sac. Une seconde figure de la même planche indique la forme et la position du stylet tricipide et des autres instrumens nécessaires dans l'opération de la cataracte.

Une planche indique les rapports si importants à bien connaître qui existent entre la jugulaire, la carotide, la trachée, les nerfs qui accompagnent ces organes, et les muscles adjacens.

Une autre est consacrée aux détails anatomiques de la région trachéenne, sur laquelle on pratique le plus ordinairement la trachéotomie.

Une autre guidera le praticien dans l'opération de l'œsophagotomie, par conséquent offrira tous les rapports qui lient les organes adjacens à l'œsophage avec ce conduit même.

Rien ne doit offrir plus d'intérêt aux vétérinaires, que le tableau fidèle de la disposition anatomique des organes indispensables à ménager dans les opérations graves qui se pratiquent rarement : aussi les auteurs de ce travail se sont-ils attachés à ne rien négliger pour indiquer exactement l'anatomie du cordon testiculaire dans toute sa longueur, de l'anneau inguinal, celle des vaisseaux qui sont susceptibles d'être lésés par les instrumens tranchans que l'on porte sur cet anneau ; les rapports de la vessie, du canal de l'urèthre, avec les organes environnans, et surtout avec les vaisseaux qu'il est si urgent d'éviter dans les opérations graves qui nécessitent l'emploi de l'instrument tranchant sur le canal de l'urèthre ou sur le col de la vessie.

Une planche, qui ne sera pas la moins utile, représente

les testicules, l'un encore enveloppé par la gaine vaginale, l'autre libre de cette enveloppe. Cette planche sera d'autant plus importante qu'elle offrira en même temps les rapports du cordon testiculaire avec la partie inférieure de l'anneau inguinal, et la disposition des vaisseaux qu'il faut ménager lorsque l'on est obligé d'agrandir l'anneau par une incision.

La région périnéale et la région caudale ont été réunies dans une même planche, qui sera toujours un guide sûr pour le praticien quand il opérera dans cette partie, soit dans les opérations dites de convenance, soit dans les opérations de nécessité qu'il exécutera sur la queue et sur le périné; elle sera surtout d'un grand secours quand il s'agira de faire la ponction du canal de l'urèthre, vers le point qui correspond aux artères bulbeuses.

Le pied, cette partie du membre si sujette aux lésions diverses, fera le sujet de plusieurs planches; tous les organes qui le composent seront indiqués avec détail; les régions qui sont le plus ordinairement intéressées seront surtout indiquées avec soin, telle que la région plantaire et celle de l'articulation du second avec le troisième phalangien. Cette planche guidera encore ceux qui désireront tenter l'opération de la section du tendon perforant, et l'opération de la névrotomie.

Le bœuf méritait, comme le cheval, de fixer l'attention des auteurs; mais le plan de l'ouvrage ne leur a pas permis de multiplier les planches pour cet animal comme ils l'ont fait pour ce dernier. Ainsi ils se sont bornés à faire dessiner avec soin l'ensemble des régions de la partie moyenne et postérieure de la tête, de la parotide, du gosier et de la partie supérieure de l'encolure. C'est en effet sur ces régions que le vétérinaire pratique le plus ordinairement des opérations graves.

Le pied du bœuf, vu latéralement, antérieurement,

et postérieurement, fait encore le sujet de trois figures de grandeur naturelle.

L'intention des auteurs était d'ajouter deux autres planches, l'une pour la région du flanc gauche du bœuf, l'autre pour les testicules du taureau; mais comme ces régions sont aussi très intéressantes à connaître dans le bœlier, et que, du reste, elles ont la même disposition dans ces deux espèces d'animaux, ils ont pensé qu'il suffisait de faire dessiner les viscères contenus dans le flanc gauche du bœlier, et ses testicules; l'un des testicules représenté bistourné.

La tête du mouton ne subit guère d'autre opération que la phlébotomie de la veine des larmières, aussi s'est-on borné à faire connaître les rapports de ce vaisseau.

Une planche sera consacrée aux détails anatomiques et aux rapports d'organes qui doivent guider le vétérinaire dans l'extirpation des ovaires de la truie.

Plusieurs planches de l'Atlas représentent les principales époques de la dentition du cheval, du bœuf, du mouton et du chien, et fournissent par là les moyens de reconnaître l'âge de ces diverses espèces d'animaux domestiques.

Enfin, pour compléter ce travail, les auteurs ont fait dessiner une collection d'instrumens chirurgicaux qui ont été fabriqués sous leurs yeux, et qui ont été exécutés avec le plus grand soin par M. Henri, d'après les renseignemens fournis par eux.

La presque totalité des planches sera de grandeur naturelle; les artères, les veines, les nerfs seront coloriés avec soin, de manière à faire distinguer ces organes avec la plus grande facilité; avantage immense qui sera surtout apprécié par les praticiens qui voudront utiliser ce travail.

Cet Atlas, dessiné par Chazal, sur des pièces anatomiques originales, et gravé avec soin par Ambroise Tardieu, sera

composé de 27 planches, grand in - folio, dont quinze coloriées. — Il sera publié en cinq livraisons, de 5 planches chaque. — Les deux dernières livraisons auront chacune 6 planches et un texte explicatif. — Les livraisons 1 et 2 seront mises en vente avec le 4^e et dernier volume du Dictionnaire vétérinaire, le 15 mars 1828. — Chaque livraison sera, pour les souscripteurs à cet ouvrage, du prix de 7 francs, et pour les non-souscripteurs, de 8 francs. — La souscription sera fermée à la mise en vente de la troisième livraison. — Tous les dessins étant terminés et la gravure bien avancée, la publication des autres livraisons se suivra de six semaines en six semaines. Comme il est important dans toutes les gravures d'avoir de bonnes épreuves, nous engageons les souscripteurs du Dictionnaire à nous adresser leur souscription dans le plus court délai; les épreuves devant être livrées dans l'ordre d'inscription.

ON SOUSCRIT, A PARIS,
CHEZ J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 13 bis;

LONDRES, MÊME MAISON,
3, BEDFORD STREET, BEDFORD SQUARE.

SOUS PRESSE,

Pour paraître le 1^{er} avril,

FLORA GALICA, seu enumeratio Plantarum in Gallia sponte nascentium ;
auctore J.-L.-A. LOISELEUR DESLONGCHAMPS. D. M. P. Nouvelle édition
considérablement augmentée; 2 vol. in-8° avec 50 planches.

TRAITÉ DES MALADIES DES ENFANS A LA MAMELLE, fondé sur de nouvelles
observations de clinique et d'anatomie pathologiques faites à l'hôpital
des Enfants-Trouvés de Paris; par C. BILLARD, interne des hôpitaux
civils de Paris; 1 vol. in-8°.

DE LA PERCUSSION MÉDIATE et des signes obtenus par ce nouveau moyen
d'exploration dans les maladies des organes thoraciques et abdomi-
naux; par M. PIORRY, docteur en médecine et agrégé à la Faculté de
Paris, etc. ; 1 vol. in-8°.

SOUSCRIPTION.

30 FÉVRIER 1828.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE Vétérinaires;

OUVRAGE UTILE

AUX VÉTÉRINAIRES, AUX OFFICIERS DE CAVALERIE, AUX PROPRIÉTAIRES, AUX
FERMIERS, AUX CULTIVATEURS, ET A TOUTES LES PERSONNES CHARGÉES DU SOIN
ET DU GOUVERNEMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES;

PAR

M. HURTREL D'ARBOVAL,

Membre correspondant de la Société médicale d'émulation, de la Société de médecine-pratique,
de la Société linéenne, et de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris; de la
Société d'agriculture et de botanique de Gand, et de l'Académie royale des sciences de Turin;
des Académies de Lille, Arras, Amiens, Rouen, Macon, Dijon, etc.; des Sociétés d'agricul-
ture de Douay, Versailles, Évreux, Châlons-sur-Marne, La Rochelle, Tours, Strasbourg,
Lyon, Perpignan, Montpellier, etc., etc.

4 FORTS VOLUMES IN-8°, GRANDE JUSTIFICATION.

Prix, pour les souscripteurs, 52 fr.

DE L'IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,

RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

